

**

Communiqué de la légation de Finlande à Berne

A la suite de la diffusion de diverses informations relatives à la situation des prisonniers de guerre russes en Finlande, la légation de Finlande à Berne communique ce qui suit:

Le nombre total des prisonniers faits par l'armée finlandaise depuis le commencement des hostilités, c'est-à-dire le début de juillet 1941, jusqu'au mois de juillet 1942, s'élève à 56'000 environ. Le nombre des prisonniers décédés pendant la même période est de 12'000 environ. Une partie considérable de ces derniers étaient grièvement blessés au moment de leur capture, et 70 % d'entre eux environ, déjà affaiblis par la faim et par des épreuves prolongées, ont succombé à des maladies du tube digestif et de l'estomac ainsi qu'à des épidémies. Mais la situation s'est rapidement améliorée au cours de cette année, et la courbe de mortalité est fortement en baisse.

Les prisonniers russes, au point de vue de leur alimentation, sont traités sur le même pied que la population civile finlandaise. Le tableau suivant permet de comparer les rations alimentaires touchées par les prisonniers avec celles que reçoit la population civile:

Calories par jour: civils ou prisonniers fournissant un travail léger: population civile finlandaise à 1'839 - 2'044; (prisonniers russes 1'898;) civils ou prisonniers fournissant un travail assez lourd: 2'411 (2'398), civils ou prisonniers fournissant un travail très lourd et prisonniers malades: 2'760 (2760).

Il est donc tout à fait inexact de dire, comme cela a été affirmé de certains côtés, que la situation des prisonniers de guerre en Finlande soit catastrophique.

Toutefois, comme certaines catégories de la population finlandaise - réfugiés caréliens, enfants orphelins, etc.-, les prisonniers de guerre souffrent du manque d'une certaine classe d'aliments et du défaut de certains médicaments. C'est pourquoi le maréchal de Finlande, commandant en chef de l'armée finlandaise, et la Croix-Rouge finlandaise ont depuis longtemps pris contact avec le comité international de la Croix-Rouge, qui est l'institution la plus qualifiée pour agir en semblable occurrence. Les autorités finlandaises sont heureuses de constater que, grâce à l'intervention du comité international, des secours ont déjà été distribués. D'autres envois sont en route. Les autorités finlandaises tiennent à préciser que tout secours qui pourra être apporté à ces prisonniers sera le bienvenu.

L'initiative qu'ont prise les autorités finlandaises est d'autant plus appréciable qu'elle n'a comporté aucune réciprocité. En effet, en dépit des démarches répétées entreprises à la demande de la Finlande, le gouvernement de l'U.R.S.S. n'a jusqu'à présent donné aucune possibilité de venir en aide aux prisonniers de guerre finlandais.

le 5.12.42.

Lt.

Dodis

